

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL N° 13

séance du:25-12-2022

Membres Présents:

- Mr. GUETTAF TEMAM A/Aziz / Président
- Mr .ZENDAGUI Hachemi / Secrétaire
- Mr. MESSAI Mohamed Lotfi / Membre

Membres Absent :

- Mr. GHEDJATI Abdelaziz / Membre -

Ordre du jour:

- Etude des Affaires Disciplinaires

Journées du:23/24/12/2022

AFFAIRE 106

Rencontre : NJB/NGA-PRE-HONNEUR (S)du: 2312/2022

Joueurs Avertis :

- 1/-DERBALIRABAH, LN°0748 –NGA
-Avertissement pour CD SUSPENSION D'UN (01) match ferme +1000,00 DA d'amende (ART 101 RG/FAF).
- 2/-BESSAOUD IMADEDDINE, LN°0463 –NJB
-Avertissement pour CAS.

AFFAIRE 107

Rencontre : JSSO/RSF–PRE-HONNEUR (S) du:23/12/2022

Joueur Averti :

- 1/-AKKAF ZINEDDINE, LN°0938 –JSSO
-Avertissement pour CAS.

AFFAIRE 108

Rencontre : CSC/MSS–PRE-HONNEUR (S) du:24/12/2022

Joueur Exclu:

- 1/-BOURDAH HAMZA, LN°0263–MSS
Pourfaute grave suspension de deux (02) matchs fermes (ART 110 RG/FAF).

Joueurs Avertis :

- 1/-MOUSSAOUI ALA EDDINE, LN°0259–MSS
-avertissement pour CAS.
- 2/-MOUSSAOUI ISLAM, LN°-0495-MSS
-Avertissement pour JD.
- 3/-ELHADI MADJED, LN°0255- MSS
-Avertissement pour CD SUSPENSION D'UN (01) match ferme +1000,00 DA d'amende (ART 101 RG/FAF).

4/-BEN DERRADJI SAID, LN°-0268- MSS

-Avertissement pour CAS.

5/-OUAZZANI ADEM, LN°-0839- CSC

-Avertissement pour CAS.

6/-BELGAT OUSSAMA, LN°-0615-CSC

-Avertissement pour JD.

-Une amende de 500,00 DA est infligée au club MSS pour CONDUITE INCORRECTE(ART 130 RG/FAF).
Une amende de 2.500,00 DA est infligée au club MSS pour mauvaise organisation (ART 131 RG/FAF) .

AFFAIRE 109

Rencontre : CRBB/WABL– HONNEUR (S) du:23/12/2022

JoueursAvertis :

- 1/-LABED MOKHTAR, LN°0818–CRBB
-Avertissement pour CD SUSPENSION D'UN (01) match ferme +1000,00 DA d'amende (ART 101 RG/FAF).
- 2/-NAIDJI YAHIA, LN°-0810-CRBB
-Avertissement pour AJ.
- 3/-ABDERRAZZAK TOUFIK, LN°0832–CRBB
-avertissement pour AJ.

AFFAIRE 110

Rencontre : JRBEH/JEA-HONNEUR (S) du:23/12/2022

JoueursAvertis :

- 1/-SEGHIR ISLAM, LN°0180–JEA
-avertissement pour CAS.
- 2/-KHAMKHAM ZAKARIA, LN°0226–JEA
-avertissement pour CAS.

AFFAIRE 111

Rencontre : UEA/IROD- HONNEUR (S) du:23/12/2022

Joueurs Avertis :

- 1/-BEN AOUDA ISHAK, LN°0658 –UEA
-avertissement pour CAS.
- 2/-GHORAB AMAR, LN°0544 –IROD
-avertissement pour CAS.
- 3/-SAADA LAMRI, LN°0543 –IROD
-avertissement pour CAS.
- 4/-MEHAMDIA HAITHAM BADREDDINE, LN°0533 –IROD
-avertissement pour CAS
- 5/-ALLAOUA HOCINE, LN°0532 –IROD
-avertissement pour CAS.

AFFAIRE 112

Rencontre : TRBEO/ESD–HONNEUR (S) du:23/12/2022

Joueur Exclu:

- 1/-LAICHI HAMMOUDI, LN°0009– TRBEO
Pour jeu brutal suspension de deux (02) matchs fermes (ART 110 RG/FAF).

Joueurs Avertis :

- 1/-DJEHAICH ADEL, LN°0005–TRBEO
-avertissement pour CAS.
- 2/-SALAMI ABDELGHAFAR, LN°-0015-TRBEO
-Avertissement pour CAS.
- 3/-TORCHI ABDELHALIM, LN°0577- ESD
-Avertissement pour CAS.
- 4/-TAMER HAITHAM, LN°0565- ESD
Avertissement pour CAS.
- 5/-SAFIA NASSIM, LN°0564- ESD
Avertissement pour CAS.
- 6/-BAAZIZ ATHMANE, LN°0557- ESD
Avertissement pour CAS.

AFFAIRE 113

Rencontre : CCO/USJBBA–HONNEUR (S) du:24/12/2022

Joueurs Avertis :

- 1/-KHAZZAZ KHALED, LN°0954–CCO
-avertissement pour CAS.
- 2/-OMRANE SEIF EDDINE, LN°-0481-CCO
-Avertissement pour CAS.
- 3/-NAILI AHMED, LN°0493- CCO
-Avertissement pour CAS.
- 4/-RAHMANI ANOUAR, LN°0083- USJBBA
Avertissement pour CAS.

5/-DEROUES YACINE, LN°0082- USJBBA

Avertissement pour CAS.

6/-SBAA SAMI, LN°0077- USJBBA

Avertissement pour CAS.

7/-BENTOMA ABDELHALIM, LN°0505-USJBBA

-Avertissement pour CD SUSPENSION D'UN (01) match ferme +1000,00 DA d'amende (ART 101 RG/FAF).

Joueurs Signalés:

*DEROUES Yacine, LN 0082, USJBBA

-pour tentative d'agression envers arbitre suspension de huit (08) matchs fermes +5000.00DA D'amende (ART 120 RG/FAF).

*le club USJBBA est sommé de rembourser les frais des dégâts occasionnés par le joueur en question

*SBAA Aymen, LN 0109, USJBBA.

Pour menaces envers arbitre assistant ; suspension de 04 matchs fermes + 2.500.00DA D'amende (ART 121 RG/FAF).

*RAHMA Moussa, LN 0109, USJBBA.

Pour insultes et menaces envers arbitre assistant, Suspension de Quatre (04) matchs fermes + 2.500.00 DA d'amende (Art 121 RG/FAF).

-Une amende de 500.00 DA est infligée au club USJBBA POUR Conduite incorrecte (ART 130 RG/FAF).

Une amende de 2500.00 DA est infligée au club CCO pour mauvaise organisation (ART 131 RG/FAF).

AFFAIRE 114

Suite à la demande de régularisation D'une situation disciplinaire formulée par le club USJBBA au sujet du joueur BOUBKA Seddik et.

En application de l'article (134 RG/FAF) la commission de discipline décide:

-JOUEUR BOUBKA SEDDIK , LN 0073; suspension d'un 01 match ferme + la sanction initiale(01+01).

AFFAIRE 115

Rencontre :TRBEO/JSSO-U19–du:23/12/2022

Joueur Exclu:

- 1/-SAADI MOUSSA, LN°1138– JSSO
Pour comportement antisportive envers officiel: Suspension de Deux (02) matchs fermes +7000.00 DA (ART 103 RG/FAF).

AFFAIRE 116

Rencontre : NZEO/JAC-U19 du:23/12/2022

Joueur Exclu:

1/-BENZIADI BILAL, LN°1549- NZEO

Pour voie de fait sur adversaire:

Suspension d'un (01) match ferme +3000.00 DA
(ART 98 RG/FAF).

Joueurs Avertis :

1/-AROUSSI HICHAM, LN°1354-JAC

-avertissement pour CAS.

2/-BOUTA YUCEF, LN°-1364-JAC

-Avertissement pour CAS.

3/-ACHOURI NADJMEDDINE, LN°1561- NZEO

-Avertissement pour CAS.

LE PAYEMENT DES AMENDES DES CLUBS DOIT ETRE
EFFECTUE DANS UN DELAI DE (30) JOURS
SOIT AVANT LE
25/01/2023
GUETTAF TEMAM ABDELAZIZ

--	--